

Note en vue de la Commission du Développement Durable de l'ONU (CDD 18)

Association 4D – avril 2010



La Commission du développement durable, créée par l'ONU suite au Sommet de la Terre de 1992, a pour mission de suivre les engagements pris lors de cette conférence. La CDD se réunit chaque année, la première quinzaine de mai, sur des thèmes fixés à l'avance depuis la Conférence de Rio. Chaque thème est débattu sur deux années : la première correspond à l'établissement d'un état des lieux, la seconde à celui de propositions. Elle réunit des représentants des Etats, et de huit groupes majeurs, dont celui des Organisations non Gouvernementales. Cette année entame un nouveau cycle de deux ans (CDD 18/19), ayant pour thématiques : le cadre décennal de programmes sur les modes de consommation et de production durables, les transports, la gestion des déchets, les industries extractives, les produits chimiques.

L'association 4D participera à la totalité des travaux de la Conférence, et affinera sa position grâce à son implication dans le groupe des ONG et les réunions de coordination des groupes majeurs. Elle aborde l'ensemble des thématiques de la CDD 18 sous l'angle des modes de production et de consommation durables, qui permet de poser les bases des changements nécessaires en termes d'organisation et de comportements, individuels et collectifs, pour une transition vers le développement durable. Outre les remarques que suscite la position française, ce document présente l'ébauche des positions que l'association compte développer, notamment en vue de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20), et qui résultent de débats menés en son sein et dans le cadre des réseaux où elle est impliquée.

4D a, de plus, été mandaté par le Bureau Européen de l'Environnement pour porter la position que ce Bureau a co-élaborée : Blue Print for European Sustainable Consumption and Production.

L'insuffisance des résultats obtenus à ce jour par rapport aux engagements pris à Rio, et l'urgence qui s'impose à l'ensemble des nations de modifier fondamentalement leur trajectoire de développement, selon des voies originales à chacune, impose qu'une nouvelle impulsion soit prise, au niveau international, et que les règles de la gouvernance mondiale soient redéfinies. 4D participera au Comité préparatoire à la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable (Rio+20) qui sera organisé après la CDD, et évoque dès à présent quelques lignes directrices d'un chantier que l'association compte investir.

1) Remarques générales sur le rapport français

1.1. Des efforts évidents

Le rapport national de la France pour la 18^{ème} session de la CDD présente les avancées de la France, en reprenant des mesures déjà mises en place, ainsi que les évolutions attendues suite au Grenelle de l'environnement. En ce qui concerne la question des modes de production et de consommation durables, la position française accorde une place prépondérante à la consommation durable, et notamment à l'information et l'éducation du citoyen, considérées comme le « levier central »¹.

La position gouvernementale s'articule en trois temps :

a) **Agir sur la consommation**

Les leviers principaux proposés sont : la sensibilisation/information, le contrôle de l'information délivrée aux consommateurs, l'élaboration de programmes d'enseignement et l'exemplarité de l'Etat via les marchés publics.

b) **Consommation et production durables dans les domaines prioritaires nationaux : mettre en relation l'offre et la demande**

Il s'agit là de poursuivre les initiatives menées en termes d'affichage environnemental et social des produits (labels, étiquette énergie,...). Le rapport propose également de développer la certification des entreprises afin de permettre aux consommateurs de repérer les entreprises éco-responsables.

¹ Rapport national de la France pour la 18^{ème} session de la Commission de Développement Durable des Nations Unies (CDD-18), p.6

c) Agir sur la production

L'action sur la production se décline en deux axes :

- les outils traditionnels de politiques publiques : outils d'incitation pour une production plus respectueuse de l'environnement (TGAP, REACH, bilan produit), promouvoir la responsabilité sociale des entreprises, favoriser l'éco-conception des produits et l'agriculture respectueuse de l'environnement.
- les stratégies en matière de technologies vertes : créer l'offre et les conditions de développement d'un marché. Cette partie énonce le plan EnR, la promotion de filières émergentes, le développement de l'éco-efficacité et de la performance énergétique des produits ainsi que des technologies vertes.

1.2. Mais des lacunes dans l'approche développée

- **Une approche nationale encore très sectorisée, essentiellement centrée sur les questions environnementales :**

Les éléments proposés dans ce rapport se focalisent sur les impacts environnementaux de nos modes de production et de consommation au sens large (biodiversité, ressources, pollutions...). Pratiquement aucune mention n'est faite des implications économiques et sociales qu'une telle transition durable exigerait. Des modes de consommation et de production durables doivent non seulement permettre de promouvoir la protection de l'environnement, mais également de lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale, engendrées par le consumérisme de nos sociétés occidentales. On regrette, par exemple, que le mot « solidarité » n'apparaisse nullement dans ce rapport, alors qu'il se trouve en si bonne place dans un autre rapport remis au gouvernement², remarquable par l'originalité de ses propositions dans le paysage institutionnel français.

Dans le même ordre d'idée, on peut regretter la simple esquisse d'une action en ce qui concerne la création d'un socio-label. Ceci permettrait pourtant d'assurer, sur le même principe que les éco-labels officiels pour les aspects environnementaux, une reconnaissance officielle de la qualité sociale d'un produit, en se basant par exemple sur le respect des conventions de l'Organisation internationale du travail.

Enfin, le commerce équitable est totalement passé sous silence, ce qui est certes cohérent avec l'absence totale d'activité de la commission nationale du commerce équitable depuis sa création en 2007 (elle vient tout juste d'être réactivée en avril 2010) mais reste un manquement grave pour le développement de modes de production durables.

- **Une approche fortement incitative et focalisée sur le comportement...**

Du côté de la consommation, l'angle privilégié est l'évolution des comportements via une meilleure information et sensibilisation de la population. Or le consommateur ne peut pas tout, en permanence confronté à des messages publicitaires promouvant une consommation non durable. Peut-on réellement s'attendre à ce qu'il modifie substantiellement ses comportements de consommation grâce à l'étiquetage environnemental et des messages incitatifs ?

Les travaux sur l'étiquetage environnemental peinent d'ailleurs à aboutir, tel que cela était prévisible, tant la tâche reste à ce jour ardue. Ne serait-il pas judicieux d'appuyer, en attendant, beaucoup plus fortement et visiblement les démarches d'éco-labellisation ? En :

- o donnant beaucoup plus de moyens aux instances de labellisation (les manques de moyens sont criants tant au niveau de la création des cahiers des charges d'écolabels, que pour l'instruction des demandes de labellisation ou encore la mise en œuvre de contrôles plus stricts...);
- o assurant la promotion des écolabels étrangers aussi bien que des écolabels français ;
- o valorisant beaucoup mieux ces démarches au-delà d'éphémères spots publicitaires.

Par ailleurs, la position développée n'arrive pas à s'extraire du traitement traditionnel en termes de « protection » du consommateur. Il s'agit bien de produire de l'information et d'améliorer la lisibilité sur les produits pour les consommateurs, dans une perspective de « protection » et de « sûreté », et non de « responsabilité » et de « bien-être ». Or, le développement durable appelle à une approche plus globale, basée sur les concepts de bien-être, de solidarité et de justice sociale. La population vit et consomme au sein de réseaux économiques et sociaux, et ces structures doivent être interrogées afin de réellement encourager une consommation durable et responsable.

En ce qui concerne la production, la priorité est donnée à l'éco-conception et à la réduction des impacts environnementaux des produits. Or, cette approche en termes de process et de produits ne permet pas de traitement global des enjeux et occulte certains phénomènes, tels l'effet rebond. L'approche par produits émet la

² « Transformation des modes de vie, des comportements et de la consommation », rapport de la mission présidée par Pierre SAGLIO, Président du mouvement ATD Quart Monde France et Alain CHOSSON, Vice-président de la CLCV, dans le cadre du Pacte de solidarité écologique.

perspective d'une réduction ponctuelle des impacts environnementaux de ces derniers, mais ne permet pas de réduction globale. Celle-ci ne peut être possible que si production et consommation sont traitées comme un tout, avec des objectifs communs, au sein des politiques publiques.

- **...mais sans implication économique**

Comme vu précédemment, l'incitation seule est insuffisante pour infléchir sensiblement et rapidement les modes de production et de consommation vers une plus grande durabilité. La création et l'application de systèmes de taxe, assis sur les impacts environnementaux et sociaux des produits de grande consommation et modifiant globalement les signaux-prix, est indispensable pour obtenir des modifications décisives et durables des modes de consommation et de production. Or, le projet de taxe carbone semble très compromis à court terme et les modifications de la fiscalité environnementale (la TGAP essentiellement) sont jusqu'ici quasiment inopérantes en termes de modification des comportements de consommation (la TGAP sur les matériaux d'extraction en est une bonne illustration).

De plus :

- On ne questionne pas la cohérence de l'organisation des chaînes de production et des réseaux de distribution : analyse des « supply chains » au niveau local, relocalisation de l'économie et promotion de filières courtes de distribution de produits (alimentaires notamment, via les circuits-courts).
- On ne revisite pas le rôle de la consommation par rapport à la croissance.
- On ne cherche pas à lutter contre l'obsolescence et le tout jetable. Or l'obsolescence, pour des raisons techniques ou de mode, constitue un des défauts les plus graves de nos sociétés de consommation. Une valorisation forte aux yeux du grand public de la qualité et de la durabilité (au sens premier) des produits serait nécessaire, tout comme le développement fort de démarches de réutilisation.
- On ne s'intéresse pas à l'évolution des modes de vie et à la dématérialisation de l'économie, dans un contexte de mondialisation.

2) Pistes de réflexion. *Penser l'organisation de notre système économique de production et de consommation, et non panser ses effets : qu'est-ce qu'une économie durable ?*

Il est nécessaire de mener une réflexion plus large sur notre système économique, qui sous-tend et détermine nos modes de production et de consommation actuels : qu'est-ce qu'une économie durable dans un contexte de mondialisation (industrialisation des pays émergents, enjeux environnementaux planétaires et circulation de l'information) ?

- **Interroger notre mode de vie occidental, dans une démarche prospective**

Le mode de vie occidental doit être interrogé : ses impacts environnementaux sont devenus très lourds et il n'est donc pas généralisable à l'ensemble de la planète. De plus, sa corrélation avec le bien-être des populations est de moins en moins évidente. Deux pistes de travail peuvent ainsi être creusées :

- Etudier les liens entre consommation et épanouissement : l'enjeu soulevé par une transition vers des modes de production et de consommation durables ne se résume pas à une réduction des impacts environnementaux des produits.

- Dessiner une société durable et non un consommateur durable : inventer un nouveau modèle de société, incluant un discours à la personne. Cela passe par une analyse prospective de l'évolution des comportements et des modes de vie, ainsi que par la co-élaboration de l'avenir et par la co-définition de la qualité de vie dont le développement devra être vecteur. Certaines ressources ne sont pas limitées : l'éducation, la culture, la santé... c'est bien vers une société relationnelle que nous devons nous diriger.

- **Vivre dans les limites de la planète : promouvoir un développement équilibré et équitable**

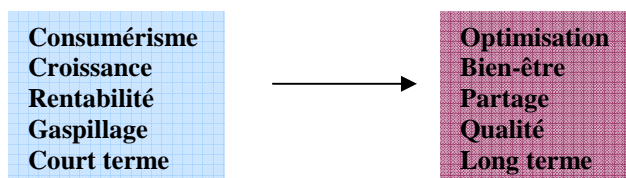
Des changements comportementaux ou des progrès techniques et technologiques ne suffiront à faire face aux enjeux : une transition vers le mieux-vivre ensemble est nécessaire, afin de promouvoir un développement plus équitable et s'inscrivant dans les limites de la planète.

- Aborder nos modes de production et de consommation, c'est interroger notre modèle de développement en intégrant une approche en termes de bien-être et de justice sociale :

- S'attaquer à la surconsommation et au gaspillage.

- Créer une reconnaissance officielle du commerce équitable et d'autres réseaux de distribution alternatifs.
- Investir dans les signes de reconnaissance d'une production responsable en mutualisant les efforts des Etats sur les éco-labels officiels.

- Changer de paradigme : dans les limites de la planète, imaginer une économie décarbonnée au sein d'une démocratie et de structures sociales, la régulation économique et politique, l'action collective et la relocalisation des processus de décisions, la justice sociale et la diversité culturelle, l'innovation sociale...



- L'innovation sociale comme élément fondamental : devant l'innovation technologique, l'innovation sociale, la créativité et l'imagination sont les fonctions les plus utiles lors d'un changement de civilisation, proposant des exemples concrets pour nourrir un scénario d'avenir partagé.

- Promouvoir un développement équitable pour l'ensemble de l'humanité : le caractère très inégalitaire du développement entre les nations, et, au sein de chacune d'elle, des niveaux de consommation, de l'appropriation des ressources naturelles, des émissions de gaz à effet de serre, est incompatible avec la construction d'un consensus planétaire permettant aux hommes de vivre en équilibre et en harmonie entre eux et avec la planète. Tout en tenant compte du rythme nécessaire de transition de chacun, les modes de production et de consommation doivent s'orienter vers un modèle durable pour tous, ce qui implique pour les pays occidentaux un véritable changement de cap dans les manières de vivre, de produire et de consommer.

- **Dessiner la transition vers un développement durable : quelle gouvernance ?**

Nous arrivons au constat global de l'obsolescence des modes d'intervention classiques de l'action publique, fondés sur la dépense publique et la fixation de règles au plan national qui encadrent le marché.

- Créer les conditions d'une mobilisation large et partagée : un enjeu démocratique

La question principale est celle de la construction de l'adhésion collective, en impliquant l'ensemble des acteurs :

- le citoyen et la société civile,
- les entreprises,
- les Etats,
- les collectivités territoriales,
- la communauté internationale.

- Une demande de régulation simultanée qui couvre l'économie, le social, l'environnement : le développement durable.

- Repenser la notion de souveraineté : remise en cause de la conception westphalienne de la souveraineté étatique, assimilée à l'intangibilité des frontières et à la non-ingérence d'autorité extérieure, dans un système multilatéral.

La mondialisation, l'interdépendance croissante (à la fois technologique, économique et environnementale) ; l'organisation de réseaux mondiaux d'acteurs ébranlent cette conception. Avec le changement climatique, la première question politique totale se pose : parce que le climat de chaque pays est le produit des émissions de tous les pays de la planète, **le changement climatique constitue la 1ère question à solidarité obligatoire de l'histoire humaine.**

- Inventer de nouvelles règles de gouvernance internationale : quels seraient la grammaire, les principes, les règles fondant un système de gouvernance internationale, adapté à la mondialisation et aux enjeux de développement durable ?

Cette note, réalisée par l'association 4D sera augmentée et nourrie suite à la tenue de la CDD 18, en vue de la CDD 19 et de la prochaine Conférence des Nations Unies sur le Développement Durable en 2012.